



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 13 septembre 2015

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **VIGILANCE METEO ORANGE Pluies inondation et orages**

#### **Point de situation Dimanche 13 septembre 2015 18h00**

Le département de l'Ardèche est placé en vigilance orange pour « pluies inondation et orages » jusqu'au lundi matin.

Ces orages pourront être localement intenses et s'accompagner de précipitations marquées de brusques rafales de vent, voire de grêle.

En début de nuit, une perturbation pluvio-orageuse active se formera des Cévennes à la vallée du Rhône et remontera progressivement vers le Nord du département.

Les cumuls attendus seront en moyenne de 50 à 80 mm, et pourront atteindre localement 100 à 120 mm en moyenne vallée du Rhône et 200 mm sur les Cévennes Ardéchoises qui pourraient générer des phénomènes de ruissellement, des débordements de petits ruisseaux ou des inondations de routes selon l'intensité des épisodes pluvieux.

A ce jour, le service de prévision des crues a placé tous les bassins de l'Ardèche en vigilance jaune. Cette vigilance est susceptible d'être revue à la hausse en cours d'évènement.

ERDF nous informe qu'il devrait effectuer dans les prochaines heures des lâchers de barrages sur le Chassezac.

Il est recommandé à la population d'être particulièrement prudente et de respecter les consignes de sécurité.

#### **Conséquences possibles :**

- La circulation routière peut être perturbée



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 13 septembre 2015

Conseils de comportement :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez vous déplacer.
- Limitez vos déplacements.

Retrouvez la carte de vigilance de Météo-France à l'adresse suivante :  
<http://vigilance.meteofrance.com/>.

Avant tout déplacement, consultez :

- La carte météorologique de Météo France : <http://www.meteofrance.com>
- Le répondeur de l'état des routes dans le département de l'Ardèche : 09 69 39 07 07
- Le serveur vocal de la préfecture : 02 31 39 30 64.
- Le site internet Inforoutes Massif central : <http://www.inforoute-massif-central.fr/>